



## Jacques Parizeau et les bâtisseurs du Québec moderne

Conférence prononcée le 5 avril 2016 à l'auditorium de la Grande Bibliothèque

Invité : Pierre Duchesne, journaliste, biographe et homme politique

Animateur : Éric Bédard, historien

Texte publié en juin 2016

« Vous verrez, mon garçon va tous les battre ! [1] » C'est en ces termes non équivoques que Germaine Biron, la mère de Jacques Parizeau, s'adresse aux parents qui assistent aux cérémonies marquant le début de l'année scolaire au Collège Stanislas. Nous sommes en 1939. Le petit Parizeau n'a que neuf ans. « Ce n'est pas en élevant ses enfants dans l'humilité et la résignation qu'on en fait des hommes [2] », répète-t-elle à son mari Gérard. Femme de tête, Germaine Biron transmet très tôt cette assurance à son aîné. Ce petit garçon aux cheveux noirs « pouvait d'une certaine manière faire peur aux professeurs », confirme Guy Boulizon, l'un de ses enseignants au Collège Stanislas. Le regard perçant de l'enfant porte déjà la marque d'un leader qui dans quelques décennies passera bien près de donner un pays aux Québécois.

### « Je vis dans une famille bien plus que je vis dans un pays. » — Jacques Parizeau

Jacques Parizeau est né le 9 août 1930 dans une famille de « raisonneurs ». Issu de la bourgeoisie canadienne-française, à table on discute autant de l'histoire de la Cour des rois de France que du droit de vote des femmes qui tarde à venir dans le Québec. « J'ai eu une jeunesse heureuse. Je ne me suis pas créé de problèmes autres qu'intellectuels [3] », raconte Jacques Parizeau. « Je vis dans une famille bien plus que je vis dans un pays. [4] » Ses frères, Michel et Robert, naissent quelques années plus tard et grandiront dans le même univers intellectuel que lui. Sa mère est féministe. Lors de son mariage, elle refusera de prononcer les vœux d'obéissance à son mari tel que le prescrit l'église catholique. Pendant des années, c'est avec la militante Thérèse Casgrain qu'elle va en pèlerinage à Québec pour exiger des élus de l'Assemblée nationale qu'on accorde le droit de vote aux femmes. Germaine Biron se méfie du clergé catholique, ce qui amène les parents des Parizeau à choisir le Collège Stanislas, un collège français laïc, comme lieu d'enseignement. Dans le



choix de la colonie de vacances, c'est la même cohérence qui s'applique. Les parents l'inscrivent au camp Powter, anglophone et laïc.

Son père, un homme cultivé et courtois, a fait ses études à HEC. D'abord agent d'assurance dans une société anglophone, il va fonder sa propre entreprise, Gérard Parizeau Itée, courtiers d'assurances. Incarnation vive du succès économique chez l'une des rares familles bourgeoises du Québec, Gérard Parizeau va bientôt présider un important holding. Sodarcan deviendra l'une des vingt plus importantes sociétés de courtage en assurance et en réassurance dans le monde. Gérard Parizeau n'est pas qu'un homme intéressé par le milieu de la finance. Généraliste, il se passionne également pour l'histoire, allant jusqu'à écrire des livres pour relater l'évolution de la bourgeoisie canadienne-française ou celle de sa propre famille. C'est un homme plus austère que son épouse. À la maison, il retarde pendant quelques années la venue d'un téléviseur, jugeant que ce médium n'est que l'expression d'une certaine vulgarité. Pour le jeune Jacques Parizeau, son seul accès à la culture populaire lui est offert par la bonne, Sarah St-Jean. Alors que la famille écoute exclusivement la radio de Radio-Canada, Sarah St-Jean fait découvrir aux enfants Parizeau les émissions d'humour à la radio privée de CKAC. Celle qui possède un téléviseur amène quelque fois le petit Parizeau dans ses appartements pour écouter un match de lutte. Mais ce n'est qu'exception. Autrement, même dans la chaleur de juin, Jacques Parizeau étudie en silence, les rideaux de sa chambre tirés.

Tout au long de sa jeunesse, c'est dans la bibliothèque de son père qu'il puise l'essentiel de son savoir. Ce n'est d'ailleurs pas avant l'âge de 20 ans, de son aveu même, qu'il aura besoin de consulter une bibliothèque publique.

**« Avoir du caractère ; bien plus précieux que d'avoir de l'argent » — Gérard Parizeau**

Ce futur leader indépendantiste est à développer sa propre indépendance d'esprit. L'enfant Parizeau grandit bordé par des parents éminemment conscients de leur rôle d'éducateur. « Nous avons voulu qu'ils fussent des chefs et nous avons fait tout en notre pouvoir pour les y préparer [5] », écrit le père. Le sens des responsabilités, le courage et la ténacité sont les valeurs que la famille Parizeau souhaite inculquer à l'enfant. « Si on y parvient,



Esdras Minville (1896-1975).  
Source : Wikimedia Commons, Fonds  
d'archives au Musée de la Gaspésie, P185,  
Collection Esdras Minville, domaine public.

explique Gérard Parizeau, on lui aura donné cette qualité infiniment précieuse qu'est le caractère, infiniment plus précieuse que l'argent [6]. » Des années plus tard, après avoir été conseiller de deux premiers ministres, il reprendra dans ses propres mots cet enseignement reçu de ses parents : « Un homme politique peut acheter ou louer de l'intelligence, mais il ne peut pas acheter ou louer du caractère. On peut acheter ou louer des gens pour écrire des discours, on peut s'entourer de gens hautement intelligents pour étudier tout ce qu'on voudra, mais en définitive, qu'un homme politique ait du caractère ou non, ça, ça ne se remplace pas, ça ne s'achète pas. On ne peut pas acheter quelqu'un ou louer les services de quelqu'un pour prendre des décisions à sa place, c'est pas faisable [7]. » Jacques Parizeau deviendra

un homme de décision obsédé par la réalisation des objectifs qu'il se fixe. L'homme ne voit que sa cible et orchestre toute son action en fonction de cette finalité.

À son arrivée à l'École des hautes études commerciales (HEC), le professeur et économiste François-Albert Angers détecte chez le jeune étudiant un esprit supérieur et décide de le prendre sous son aile. Esdras Minville, directeur des HEC, affirmera à la fin de ses études que « le jeune Parizeau [est] l'un des sujets les plus brillants qui soient passés par l'école. (...) Je ne crois pas avoir rencontré son égal depuis 25 ans que je suis dans l'enseignement [8]. » Raymond Morcel, le plus décoré des étudiants de HEC, constate que : « dans certains cours, Parizeau était deux ou trois chapitres en avance sur le professeur [9]. »

Jacques Parizeau fait ses classes dans une institution associée au nationalisme canadien-français. L'École des HEC est liée à la Chambre de commerce de Montréal. Le professeur François-Albert Angers est le principal conseiller économique de cette institution alors que



le directeur des HEC, Esdras Minville, préside les destinées de la Chambre de commerce à titre de président. Favorable à l'autonomie provinciale telle que promue par Maurice Duplessis, la Chambre appuie l'idée de l'impôt provincial. Elle s'oppose vivement au développement de la voie maritime du St-Laurent qui déplacera, selon elle, l'activité économique de nature portuaire de Montréal vers l'Ontario. Ce nationalisme économique n'atteint que bien indirectement Jacques Parizeau. L'influence de François-Albert Angers « s'était inscrite en moi », reconnaîtra-t-il quand même plus tard, mais Jacques Parizeau considère alors le gouvernement de Maurice Duplessis comme rétrograde. Les vraies décisions de nature économique, digne d'un État, se prennent à Ottawa, juge-t-il. « Au fédéral, il y a de l'effervescence avec la création des pensions de vieillesse, de l'assurance-chômage et des allocations familiales. » Jacques Parizeau est alors un fédéraliste canadien. Mais graduellement, des événements vont l'amener à réviser cette position.

Au printemps de 1950, le studieux élève termine ses études économiques avec beaucoup de brio. Pour les 74 finissants des HEC, il n'y a toutefois que trois emplois de disponible. « Les belles jobs dans le secteur privé, c'est McGill qui les avait, raconte-t-il. Ça été pour moi le premier signal. Il y avait quelque chose de pourri au royaume du Danemark. Nous étions des franco, donc des incompetents [10]. »

### **S'affranchir définitivement du complexe d'infériorité en allant étudier à Londres**

Avec son diplôme en main, François-Albert Angers offre à Jacques Parizeau de compléter ses études supérieures en France afin d'y obtenir un doctorat. Misant sur son poulain, le professeur s'assure que l'École lui versera un salaire de professeur pendant qu'il étudiera sur l'autre continent. Il devra par la suite revenir enseigner aux HEC avec son prestigieux doctorat en main. Pour François-Albert Angers, un nationaliste entêté mais méthodique, il s'agit de former en France une phalange de jeunes économistes canadien-français qui reviendront ensuite au Québec pour transmettre leur savoir à des générations d'étudiants des HEC qui, espère-t-il, mettront bientôt fin à l'infériorité économique des Canadiens français.

François-Albert Angers va toutefois se frotter à l'indépendance d'esprit propre aux Parizeau. Après avoir reçu un diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris et un second



James Meade (1907-1995).

Source : Wikimedia Commons, par LSE Library, domaine public.

de la Faculté de droit de Paris, le jeune Parizeau décide d'aller à Londres pour y entamer son doctorat en économie. « Je ne vais pas à Londres pour qu'on puisse dire « Vous savez, le petit Parizeau il a étudié à Londres », écrit-il à ses parents. J'y vais pour me spécialiser en économétrie et en théorie mathématique : ça prendra le temps que ça prendra [11]. » Cette décision s'oppose à la vision de François-Albert

Angers, qui souhaite un doctorat français, mais Jacques Parizeau tient tête à son maître : « J'ai pu me rendre compte aussi bien en Angleterre qu'aux États-Unis, du peu d'estime que l'on accorde au doctorat de Paris. » « Sans discuter des mérites respectifs du Ph.D et du doctorat parisien, répond François-Albert Angers à son poulain, il reste que nous avons des intérêts généraux à briller davantage chez nous comme dans le reste du monde comme des représentants de la culture française plus que de la culture anglaise. Et c'est pourquoi une compétence fondée sur des diplômes français comporte toujours pour nous – et très spécialement dans notre milieu canadien-français où vous serez appelé à travailler – un prestige que ne comporte par l'autre [12]. » Inébranlable, le jeune Parizeau ne bronche pas. Il s'inscrit à la London School of Economics et débute ses cours en octobre 1953. François-Albert Angers impose alors à Jacques Parizeau qu'il termine son doctorat en deux ans afin d'en faire profiter rapidement les étudiants canadien-français des HEC.

Le professeur James Meade, qui fut membre de la section économique du gouvernement de Winston Churchill pendant la Seconde Guerre mondiale, accepte de diriger les travaux du jeune Parizeau. C'est le même économiste qui recevra en 1977 le prix Nobel d'économie. Jacques Parizeau est le premier Canadien français à obtenir un doctorat de la London School of Economics. En 1896, son grand-père Téléphore Parizeau était revenu de Paris avec un doctorat en médecine, lui revient de Londres en 1955 avec un doctorat en économie.

Ses études en Angleterre lui permettent de revenir au Canada affranchi d'un complexe d'infériorité porté historiquement par une immense majorité de Canadiens français à l'égard des anglophones du Canada, ceux qui détiennent le pouvoir politique et



économique. Maîtrisant parfaitement la langue anglaise avec un accent britannique très prononcé, portant la moustache et le complet trois pièces, ce diplômé d'une institution renommée et reconnue par la haute société anglo-saxonne s'affiche donc dans les milieux anglophones sans modestie.

Ce professeur, âgé de seulement 25 ans, est apprécié de ses élèves. On reconnaît sa grande intelligence. On apprécie son style théâtrale et sa riche pédagogie. Nommé directeur de *L'Actualité économique* afin d'en assurer la pérennité et le nombre d'abonnements, Jacques Parizeau prend à cœur cette tâche. Il s'étonne d'apprendre que l'Université McGill n'est pas abonné à la revue des HEC, la seule revue au Canada avec le *Canadian Journal of Political and Economic Science* à traiter de ces questions. En communiquant avec eux, il réalise que les autorités de l'Université McGill refusent de s'abonner à la revue francophone et repoussent même l'offre du jeune professeur de l'offrir gratuitement sur les tablettes de la bibliothèque de l'université. Ce mépris le déconcerte : « J'ai plus d'abonnés pour cette revue en Russie et en Pologne qu'au Canada ! [13] »

À titre de consultant pour la compagnie de papier Rolland, l'une des seules entreprises détenues par des francophones dans le milieu des pâtes et papiers, Jacques Parizeau sera face à une autre situation humiliante. Membre du comité du commerce et des tarifs de la Canadian Pulp and Paper Association, l'économiste se mêle aisément à cette faune unilingue anglaise. À l'une de ces réunions qui se tient à Toronto, Jacques Parizeau est confronté à la réalité de l'époque. Après les discussions, certains participants se dirigent vers le bar du Canadian Club pour se détendre. Jacques Parizeau est parmi eux autour d'une table. À un moment, J.M. Thomson, de la Dominion Tar & Coal Company (Domtar) se met à expliquer fièrement, en détail et avec plusieurs éclats de rire, comment leur filiale Howard Smith, installée au Québec, partage avec d'autres entreprises de la belle province un système garantissant qu'aucun employé Canadien français ne puisse franchir le grade de contremaître. Ravi et triomphant, Thomson regarde tous ces confrères riant aux éclats. Seul le visage de Jacques Parizeau est fermé. Le patron anglophone réalise que cet homme parlant à la britannique est tout de même un francophone du Québec. Thomson s'excuse. Parizeau se dirige vers le bar pour terminer son verre : « Je n'ai jamais autant eu l'impression d'être un corps étranger qu'au Canadian Club ce soir-là [14]. »



**« Monsieur Parizeau, dites-moi, pensez-vous que l'on peut nationaliser les compagnies d'électricité ? » — René Lévesque**



L'équipe du tonnerre : René Lévesque, Jean Lesage et Paul-Gérin Lajoie  
Source : Archives de la FTQ.

Le 22 juin 1960, des réformistes prennent le pouvoir à Québec. Les membres de l'équipe du tonnerre de Jean Lesage se feront bientôt appeler des révolutionnaires tranquilles. En quelques années, ils créent le ministère de l'Éducation, bâtissent un cortège de sociétés d'État ayant pour mission de redonner à la majorité francophone une emprise sur son économie et redonne de la fierté à un peuple qui se prend à rêver de liberté et de grandeur. Le brillant professeur quitte la théorie et la salle de classe pour aller au cœur de

l'action et joindre cette poignée de technocrates qui élaboreront les plans audacieux de cette révolution tranquille. Aspiré par ce souffle et cette agitation politique, Jacques Parizeau s'active dans les différents comités qui agissent sous l'autorité du Conseil d'orientation économique. Il est associé aux travaux menant à la création de Sidbec, ce projet sidérurgique visant à développer l'industrie lourde au Québec. Il participe à la rédaction de la loi créant la Société générale de financement qui aura pour mandat d'encourager la naissance et la croissance d'entreprises québécoises.

Puis, par un dimanche après-midi d'avril 1962, le ministre des Richesses naturelles dans le gouvernement de Jean Lesage, René Lévesque, appelle à la résidence de Jacques Parizeau et lui pose une simple question : « Monsieur Parizeau, dites-moi, pensez-vous que l'on peut nationaliser les compagnies d'électricité ? » L'économiste affirme que oui mais désire avoir plus d'informations avant d'aller plus loin. René Lévesque demeure dans le quartier montréalais de Côte-des-Neiges, à quelques rues de la résidence de Jacques Parizeau, rue Robert à Outremont. Il invite donc le professeur à venir discuter de cette importante question chez lui. Sur place, René Lévesque lui remet une liasse de document et lui demande de préparer, pour le premier ministre Lesage, une étude sur le coût de la nationalisation et de son financement. Jacques Parizeau se met au travail dans le plus grand



Jacques Parizeau (1930-2015).  
Source : Wikimedia Commons, par  
Asclepias, CC BY-SA 3.0.

secret. Il demande à deux collègues professeurs des HEC, Maurice Lanois et Roland Côté, de travailler sous sa direction pour cette étude. Le 20 mai 1962, le *Rapport sur la nationalisation des réseaux privés d'électricité* est remis au premier ministre. Le document d'une cinquantaine de pages détermine la juste valeur des actions des compagnies hydroélectriques. Les travaux de Jacques Parizeau suggèrent aussi au gouvernement Lesage d'aller emprunter la somme nécessaire aux États-Unis « en raison même de la résistance des milieux financiers dont les liens avec la Shawinigan Water & Power sont nombreux et parfois directs. Pour faire face à cette difficulté, il n'est guère possible de songer à établir à Montréal un autre syndicat que celui qui existe

déjà, et dont l'influence sur le marché des titres d'État est déterminante et à peu près exclusive. » L'étude qui n'a coûté que 1 800 dollars à l'État québécois évalue qu'il en coutera 324 millions de dollars pour acheter les compagnies d'électricité. En décembre 1962, l'État québécois achète les six compagnies d'électricité pour un coût global de 350 millions de dollars. En incluant les dettes des entreprises, le coût grimpe à 604 millions de dollars. L'étude Parizeau suggérait d'acheter les actions de la Shawinigan Water & Power à 27 dollars l'action. Jean Lesage fera finalement un offre de 30 dollars par action.

Mais bien avant de pouvoir faire cette offre aux compagnies d'électricité qui étaient toutes aux mains d'hommes d'affaires anglophones, le gouvernement Lesage a dû affronter le syndicat financier qui s'opposait à l'opération. Ce syndicat est en fait un cartel, un regroupement de courtiers et de banquiers qui a pour mandat de trouver du financement à l'État québécois à des conditions que le syndicat détermine lui-même. Le syndicat financier est le banquier privé de l'État. Il détient beaucoup de pouvoir. Il peut refuser de financer les gouvernements trop gourmands ou financer mais à des taux prohibitifs.





L'intelligence du professeur Jacques Parizeau lui permet de bien discerner les contours de l'empire financier canadien et son rôle sur l'appropriation de la richesse. Ce premier cercle d'influence a d'abord rayonné depuis la rue Saint-Jacques, autrefois appelée la St-James Street, à Montréal. L'empire repose sur les fondations de la Banque de Montréal. Sa puissance est telle qu'avant 1935 elle émettait ses propres billets de banque et administrait les comptes du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Si le gouvernement fédéral peut compter sur la banque du Canada comme prêteur de dernier recours, les provinces, elles, n'ont pas accès à une banque centrale pour financer leurs emprunts. C'est là qu'entre en jeu le soi-disant « syndicat financier ». Depuis les années vingt, une entente non écrite entre la Dominion Securities, Wood Gundy et A.E. Ames & Co. écarte toute concurrence entre les trois joueurs. Ces maisons de courtage forment un monopole et se partagent les marchés obligataires des neuf provinces.

Dans le cas du Québec, la maison Ames & Co s'appuie sur l'influence imparable de la Banque de Montréal pour diriger le syndicat financier du Québec. Elle peut aussi compter sur une chaîne du capital composée, entre autre, de la Sun Life, du Canadien Pacifique et du Royal Trust. Tous les conseils d'administrations sont liés. Les mêmes administrateurs circulent d'un siège à l'autre. Comme une cote de maille, l'armure du syndicat financier est si solide qu'elle peut étouffer tous les gouvernements élus au Canada qui menacent de changer l'ordre des choses. Depuis quatre décennies, le même groupe représente le gouvernement du Québec et vend ses obligations après en avoir déterminé le prix et la commission qu'il retire de la vente.

Les réunions de financement ne sont en fait qu'une mascarade. Douglas Chapman, qui dirige la société Ames & Co., se comporte comme un dictateur des marchés. Tout se passe en anglais et quand Chapman arrive à la rencontre « il avait déjà trouvé le montant du financement, déterminé le prix et prévu le rendement », raconte Jean Laflamme alors employé à la Banque de Montréal. Les prospectus sont rédigés en anglais. Depuis des décennies, les bureaux d'avocats et de comptabilités francophones sont donc privés de cette importante source de revenus. Au milieu des années soixante, sur les trois cents employés que compte A.E. Ames & Co., moins de cinq sont francophones et tous



n'occupent que des postes subalternes. Il est interdit de porter des chemises de couleur au travail. Le personnel doit garder constamment son veston et ne peut apporter un café à son bureau, sous peine d'être suspendu. Le port de la barbe n'est pas toléré, pas plus que l'utilisation du français. Les juifs et les francophones ne sont pas les bienvenus.

Les acteurs les plus influents du syndicat financier sont aussi ceux qui nourrissent les partis politiques. Le *bagman* (cueilleur de fonds) du parti au pouvoir est alors un proche de la Banque de Montréal. À l'époque, les dépenses du premier ministre sont entièrement payées par son parti et non par l'Assemblée législative. Le parti reçoit son financement des mêmes agents financiers qui prennent en charge la dette du gouvernement. Pour un premier ministre, éviter ou contrer le syndicat financier mène inévitablement à une défaite électorale.

Lorsque Jean Lesage suggère donc, sur les conseils de son ministre René Lévesque, d'acheter les compagnies d'électricité, cela n'est pas sans comporter un énorme risque politique. Parmi les entreprises visées, se trouve la Shawinigan Water & Power. Or, cette société est détenue par Power Corporation et dirigée par Nesbitt Thompson, le même homme qui gère également la caisse électorale du Parti libéral.

### **S'attaquer à la dictature des marchés**

De par son savoir, Jacques Parizeau est capable de voir la forêt derrière l'arbre. L'ensemble du portrait économique lui révèle à quel point la nation canadienne-française est dominée, écrasée économiquement par une petite élite anglo-saxonne hyper-puissante. Déjà, dans les années trente et quarante, son père avait vu comment ce cercle financier avait étranglé le gouvernement démocratiquement élu de Maurice Duplessis en bloquant le financement de son gouvernement, ce qui avait amené le premier ministre du Québec à déclencher des élections qu'il devait perdre.

Quand Jean Lesage annonce la création de la Société général de financement, une société d'État mise en place afin d'épauler des entreprises francophones avec du financement étatique, Jacques Parizeau, qui est alors conseiller du premier ministre, perçoit l'ombre du syndicat qui menace de ne pas financer l'État québécois pour permettre la naissance de la SGF et faire ainsi concurrence au capital provenant des banques.



Avec une poignée de technocrates, Jacques Parizeau va alors réfléchir à la façon de mettre fin à ce chantage financier qui freine l'affranchissement économique des Canadiens français qui deviendront bientôt des Québécois. Ce même chantage financier constitue également pour Jacques Parizeau une menace planant sur la démocratie en paralysant les réformes qu'une nation déciderait d'entreprendre pour sa libération.

Déjà, le programme du Parti libéral du Québec promettait de créer un fonds de retraite auquel devaient contribuer les employeurs et les salariés. André Marier s'occupe au sein d'un comité dirigé par Wheeler Dupont d'étudier le régime ontarien de retraite et de voir comment le Québec peut en tirer des leçons afin d'aller dans cette direction. Jacques Parizeau, de son côté, fait germer une idée lumineuse dans son esprit. Il s'agit d'abord de faire l'inventaire de tous les fonds gérés par le gouvernement et qui n'ont pas d'impact sur le plan économique parce qu'ils sont dispersés. L'économiste songe ensuite à les fusionner pour qu'ils forment une masse critique permettant au ministère des Finances d'acheter lui-même des obligations afin de s'activer sur le marché financier et d'orienter le développement économique du Québec. L'unité de ces fonds redonnerait de la puissance à l'État québécois en contrant plus efficacement le monopole du syndicat financier anglo-saxon. Ce regroupement de fonds pourrait être géré par une « caisse centrale de l'État et être rattaché administrativement au ministère des Finances [15] ». Le regroupement des fonds, mais aussi la convergence vers des objectifs communs, permettront à l'État québécois de devenir influent lorsqu'il s'agit du développement économique sur son territoire. Dans une note qu'il écrit au premier ministre Lesage, le 25 janvier 1963, l'ensemble de sa pensée est parfaitement résumée : « Il semble que la difficulté fondamentale éprouvée par les milieux financiers canadiens-français a toujours été une absence de coordination et d'intégration entre les sociétés. Il ne s'est pas créé de circuits financiers véritables, où des institutions, de types différents, s'appuient les unes les autres et offrent à tour de rôle les services financiers dont l'État et les entreprises peuvent avoir besoin. En fait, un grand nombre de sociétés financières canadiennes-françaises ont habituellement fonctionné dans une dépendance plus ou moins étroite des circuits financiers extérieurs à la collectivité canadienne-française. »



En juin 1963, pendant que le comité de Wheeler Dupont s'active, animée par le travail d'André Marier, Jacques Parizeau, rapporteur au groupe de financement, dépose une note de huit pages portant sur l'établissement d'une caisse publique : « Le gouvernement trouverait dans la Caisse une entrée régulière et permanente de fonds, d'une stabilité que les marchés financiers ne pourraient jamais lui assurer. » Jacques Parizeau précise même le type de placements que cette future caisse pourrait faire : « Ses placements ne seraient pas nécessairement limités à des obligations du gouvernement, des entreprises d'État ou des municipalités et commissions scolaires. La Caisse pourrait aussi placer son argent dans des obligations industrielles et même dans des actions industrielles. »

Deux ans plus tard, en juin 1965, Jean Lesage confie à Jacques Parizeau la rédaction de son discours annonçant la création de la Caisse de dépôt et placement du Québec « appelée à devenir l'instrument financier le plus important et le plus puissant que l'on ait eu jusqu'ici au Québec [16]. »

Dès l'élection du 5 juin 1966, la Caisse va jouer son rôle. Comme à chaque élection, le syndicat financier et les banques d'investissements vendent en masse des titres du Québec afin de faire chuter son rendement. Deux raisons motivent ce comportement. D'abord, il y a l'incertitude politique, puis l'opération permet au syndicat financier d'inquiéter suffisamment le nouveau gouvernement et de lui rappeler l'influence qu'il peut avoir sur la conduite des affaires politiques du Québec. Mais cette fois, la Caisse existe. Claude Prieur, le président, a accumulé des réserves en prévision de l'événement. Le lundi, dès l'ouverture des marchés, les titres du Québec chutent. La Caisse en achète pour freiner la descente. Le mardi, même scénario. Puis, le troisième jour, le titre se stabilise. « Le marché avait compris. Il était maté. Mercredi, on savait que pour la première fois le Québec avait trouvé moyen de se défendre. Les rapports du gouvernement et de ses créanciers ne seraient plus jamais tout à fait les mêmes. Sans que l'opinion publique s'en rende compte et sans que la plupart des hommes politiques, perdus dans leur bavardage, aient saisi la portée de ce qui s'était passé, Claude Prieur venait de poser un des gestes les plus significatifs et les plus importants de l'émergence du Québec contemporain [17]. »



**« Mon pays ressemble de plus en plus à un compromis entre deux résignations [18]. » — Jacques Parizeau**

En 1965, le premier ministre Jean Lesage avait prévu que l'actif de la Caisse atteindrait plus de 4 milliards de dollars vingt ans après sa création. Dans les faits, en 1986, l'actif dépassera les 27 milliards de dollars, soit sept fois plus que les prévisions des révolutionnaires tranquilles. Conçue à l'époque pour agir à l'intérieur de la province, la Caisse de dépôt et placement du Québec va devenir, à l'orée du troisième millénaire, le plus gros investisseur du pays sur les marchés étrangers. En 2016, la Caisse et ses neuf cents employés gèrent des actifs de près de 250 milliards de dollars provenant de 34 fonds. Elle constitue l'un des vingt plus importants fonds souverain au monde avec des bureaux à New York, Washington, Londres, Paris, Beijing, Singapour, Sydney... Un an après la mort de Jacques Parizeau, la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec a rebaptisé sa principale place d'affaires à Montréal du nom de celui qui fut le principal architecte de cette institution.

En 1969, Jacques Parizeau, le technocrate et le professeur, décide d'ajouter le qualificatif de politicien à ses attributs. Les succès de la Révolution tranquille l'amène à souhaiter un changement plus fondamental pour le Québec. Celui qui a participé à la construction d'un État contemporain pour les Québécois se pose alors la question suivante : « Pourquoi faut-il qu'en ayant donné plus de pouvoirs au Québec, on en soit venu à dépouiller le gouvernement de notre pays, le Canada ? En faisant progresser le Québec, ne devrait-on pas faire grandir notre pays ? Or, le Canada n'a plus la dimension d'un État central fort. Il y a trop d'incohérences dans mon cheminement [19] », se dit-il. « Mon pays ressemble de plus en plus à un compromis entre deux résignations [20]. »

Lors d'un voyage à Banff en octobre 1967, alors qu'il est toujours conseiller économique du gouvernement Johnson, Jacques Parizeau prononce une conférence sur les fondements économiques de l'unité canadienne. La conclusion de son exposé glace l'auditoire : « La question de savoir si le Québec aura ou n'aura pas de statut particulier est byzantine. Québec a déjà un statut particulier embrassant tout un éventail d'activités. Il aura tôt ou tard un statut encore plus particulier. Il deviendra peut-être même indépendant [21]. » C'est donc d'abord pour des raisons économiques que Jacques Parizeau devient



indépendantiste : « Dès que l'autorité centrale n'a plus le contrôle des priorités et n'est plus en mesure de ménager des services communs, sinon identiques, toute politique économique risque de sombrer dans l'inefficacité ».

Pour Jacques Parizeau toutefois, la politique c'est du mauvais théâtre. « La politique doit servir à accomplir quelque chose, à réaliser un projet. Autrement, croit-il, c'est une perte de temps. On a mieux à faire dans la vie. » Sa conception de la politique ne se définit pas à un art du possible comme on peut souvent l'entendre. Pour ce croisé, l'engagement politique c'est se donner les capacités de réaliser un projet mobilisateur. « La politique devient alors l'art de formuler des objectifs. » Un seul engagement l'obsède, celui de réaliser l'indépendance du Québec.

C'est lors d'une conférence de presse le 19 septembre 1969 que l'ancien conseiller économique de deux premiers ministres annonce, en présence de René Lévesque, son adhésion au Parti Québécois. Une « même entreprise ne peut avoir deux sièges sociaux, à plus forte raison plusieurs », insiste Jacques Parizeau qui proclame sa volonté de donner aux Québécois un pays.

Ce choix de militer dans un parti politique suscite énormément d'inquiétude dans sa famille. Chez les Parizeau, le dernier exemple de celui qui a choisi de faire de la politique n'est guère inspirant. L'arrière grand-père de Jacques Parizeau, Damase, co-fondateur de la Chambre de commerce de Montréal et instigateur avec d'autres de la création des HEC, était identifié au Parti libéral d'Honoré Mercier, mais à la suite d'un scandale, celui de la Baie des Chaleurs, lié à la construction d'un chemin de fer, Honoré Mercier est démis de ses fonctions. C'est le moment que choisit Damase Parizeau pour abandonner le Parti libéral et se présenter pour les Conservateurs en 1892. Honoré Mercier sera par la suite innocenté et la population se retournera contre les Conservateurs. Damase Parizeau perd aux élections suivantes en 1897. De menuisier qu'il était, Damase Parizeau était devenu un riche commerçant de bois fréquentant l'élite politique et économique de Montréal. Son engagement politique l'amena à négliger ses affaires. Il fait faillite à l'âge de 62 ans, père de six enfants. Ses anciens amis libéraux deviennent ses nouveaux créanciers. Rancuniers, ils ne font preuve d'aucune compassion. En 1903, Damase Parizeau doit se départir de sa terre et de sa magnifique maison de Boucherville. Pour le père de Jacques Parizeau, le



déshonneur relié à l'engagement politique de son grand-père demeure vif. Inquiet, il comprend toutefois que son fils est ferme dans sa décision. Sa mère, Germaine, plus portée vers le changement, est elle plutôt favorable à ce choix. Elle deviendra rapidement souverainiste, ramassant fièrement toutes les coupures de journaux concernant son fils.

Une autre femme va appuyer Jacques Parizeau dans son choix. Il s'agit de sa première épouse, Alice Parizeau, de son vrai nom : Alicja Poznanska. Celle qu'il marie en avril 1956 a connu la guerre alors qu'elle vivait en Pologne. Elle va le sensibiliser au nationalisme polonais mis à l'épreuve par l'invasion de son pays par l'Allemagne en septembre 1939. Son père, plutôt que de fuir et de s'exiler, organise la résistance. Capitaine de l'armée clandestine, il est responsable des communications auprès du gouvernement polonais en exil à Londres. À l'hiver 1942, Stanislaw Poznanski est enlevé par la Gestapo. Il est détenu puis torturé à mort par les Allemands. La jeune Alice est déjà très active dans le maquis. Dans son sac d'école, l'écolière de 14 ans transporte armes et munitions pour les résistants. Une nuit de l'hiver 1944, à bonne distance du village où elle s'est réfugiée avec sa mère, Alice marche seule dans la forêt, le long de la voie ferrée. Elle doit remettre des revolvers aux combattants polonais cachés dans la forêt. Elle revient au village au petit matin et découvre un charnier. Les Allemands « ont enlevé et fusillé une bonne partie du village. Une fosse commune a été creusée. Les Allemands y ont précipité les corps, dont celui de sa mère [22] », raconte Jacques Parizeau. Orpheline à 16 ans, elle continue de se battre et participera à l'Insurrection de Varsovie.

### **Alice Parizeau a ennobli le nationalisme québécois**

À la fin de la guerre, il ne reste que six des cent trente membres de la compagnie d'Alicja Poznanska. Ne pouvant demeurer en Pologne maintenant occupée par les armées stalinienne, elle devient réfugiée et gagne la France. Celle qui reçoit la croix de guerre du gouvernement polonais en exil à Londres pour ses gestes héroïques, fait ses études en lettres à Paris et entame sa licence en droit et son diplôme de sciences politiques. En 1952, elle arrive au Québec et rencontrera Jacques Parizeau quelques années plus tard. Alice accouche d'un garçon, Bernard, le 18 janvier 1957, puis d'une fille, Isabelle, le 14 novembre 1958. Elle entame une carrière de romancière avec *Fuir*, publié en 1963. Intellectuelle, elle sera rattachée au département de criminologie de l'Université de Montréal. Son influence



René Lévesque (1922-1987).  
Source : Wikimedia Commons, CC BY-SA  
3.0.

sur Jacques Parizeau est manifeste. Alors que son mari conseille le premier ministre libéral Jean Lesage au début des années soixante, Alice Parizeau participe discrètement aux premières activités publiques du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN). Claude Préfontaine, l'un des membres fondateurs du RIN raconte qu'elle participe à « des réunions du RIN dès 1963-1964. C'est la confirmation que ses idées indépendantistes se révèlent plus tôt chez elle que chez Jacques [23] », juge-t-il. La meilleure amie d'Alice Parizeau, Wanda de Roussan, également polonaise d'origine, explique que son amie « Alice jouait son patriotisme polonais dans le patriotisme québécois. Tous deux ne sont pas des

nationalismes de conquête. Sans possibilité de retour en Pologne, le patriotisme québécois amène quelque chose de très vivant et devient un produit de remplacement [24]. »

Jacques Parizeau qui associait alors le nationalisme à une idéologie rétrograde et conservatrice colorée par le long régime politique de Maurice Duplessis, est amené grâce à l'ambition qu'apporte la Révolution tranquille et à l'influence de sa femme, à percevoir de nouvelles vertus chez le nationalisme québécois. La vision de son épouse a « ennobli en un certain sens chez moi le nationalisme québécois [25] », reconnaît Jacques Parizeau. Comme une nouvelle croisade, il s'engage donc sous le fleur de lys. Dorénavant, et pour les trois prochaines décennies, toutes ses énergies et son intelligence convergeront vers une action politique visant à mettre de l'avant l'idée de l'indépendance du Québec. Jacques Parizeau n'aura de cesse de rassurer les Québécois afin de leur proposer un véritable changement, plus qu'une simple province, un pays.

À la première élection du Parti Québécois, le 29 avril 1970, ce nouveau parti remporte vingt-trois pour cent de suffrages mais seulement 7 comtés. Jacques Parizeau, tout comme le chef du parti, René Lévesque sont défaits aux mains du Parti libéral de Robert Bourassa.





Quelques mois plus tard, après les enlèvements du diplomate James Richard Cross et du ministre du Travail Pierre Laporte par le Front de libération du Québec (FLQ), le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, proclame la loi des mesures de guerre pour contrer une « insurrection appréhendée ». Dans les heures qui suivent, on découvre le corps du ministre québécois dans le coffre arrière d'une voiture. René Lévesque dénonce vivement la violence et les actions du FLQ. Jacques Parizeau, qui préside alors l'exécutif du Parti Québécois, constate que des dizaines et des dizaines de militants et de responsables de son organisation se font embarquer par la police ou voient leur maison ou leur appartement faire l'objet de spectaculaires perquisitions. Pour Jacques Parizeau, il est clair que « l'objectif de la loi des mesures de guerre a été une tentative de sacrer par terre un parti politique qui, en l'espace d'un an et demi, a pris vingt-trois pour cent du vote à sa première élection [26]. »

Alors qu'il n'a jamais été prouvé qu'une insurrection se préparait, le rapport sur les événements d'octobre 1970, déposé en 1981 par Jean-François Duchaine, substitut du procureur général du Québec, en conclut à une « réaction disproportionnée des corps policiers et des autorités politiques à l'action du FLQ. L'un des buts avoués de la proclamation de l'insurrection appréhendée et des opérations répressives qui la suivirent était en effet de créer un choc psychologique dans l'opinion publique québécoise [27]. » Le procureur précise que « la crise a servi de prétexte à une répression d'envergure. C'est un exemple flagrant d'opération policière détournée de ses buts premiers. Elle a constitué une manœuvre d'intimidation à l'égard de tous les groupements politiques québécois contestataires [28]. » Quant à Jacques Parizeau, ce geste posé par le très fédéraliste Pierre Elliott Trudeau marque un tournant dans ses relations avec cet homme. « Avant octobre 1970, nous pouvions avoir des idées absolument opposées, tout en ayant le plus grand respect les uns pour les autres. Nous savons que nous allons dans des voies complètement incompatibles, mais nous sommes des gens de bonne compagnie et de bonnes manières. Jusqu'à Trudeau, jusqu'aux événements d'Octobre, ça existait. Mais Trudeau a cassé ça. À partir du moment où l'on met nos amis en prison, c'est une autre paire de manches, on change de régime [29]. » Jacques Parizeau ne pardonne pas à celui qui a fait la promotion d'une charte des droits d'avoir emprisonné plus de 500 personnes pour des raisons



politiques. « Il y a deux types d'individus que je ne peux pas sentir dans le monde. Il y a les tueurs et les emprisonneurs. »

### **Avec le ministre Parizeau, un discours du budget devient un document littéraire**

Le 15 novembre 1976, le Parti Québécois dirigé par René Lévesque prend le pouvoir. Jacques Parizeau sera nommé ministre des Finances, président du Conseil du trésor et ministre du Revenu. C'est sur ses épaules que reposent la crédibilité économique du nouveau gouvernement. De toute l'histoire moderne du parlementarisme québécois, on peut dire sans crainte d'exagérer que Jacques Parizeau fut le ministre des Finances le plus spectaculaire qu'ait connu l'Assemblée nationale du Québec. Celui qui a décidé d'écrire lui-même ses discours du budget a su leur donner un éclat inédit. En 1979, le discours du budget fait même l'objet d'une critique littéraire. Jean Éthier-Blais écrit dans *Le Devoir* : « Pendant des décennies, nos ministres ont noyé leurs inepties et leurs concussions dans un flot de paroles écrites en charabia, ce qui leur permettait d'interpréter leur pensée comme bon leur semblait et de nous enfariner le museau. Que M. Jacques Parizeau (...) ait utilisé des formules claires pour exprimer sa pensée (...) c'est constamment un enchantement. Un discours du budget qui est un document littéraire, voilà qui n'est pas banal [30] ! »

À titre de ministre des Finances de l'État québécois, l'économiste Jacques Parizeau est bien préparé à faire face à ce qu'il appelle le chantage financier. Son expérience de la Révolution tranquille lui donne beaucoup de solidité. Selon l'un de ses commandements, « la fierté d'être ne compromet pas la prospérité [31]. » S'il « y a encore des francophones au gouvernement qui sont impressionnés par les présidents de banque, se souvient Jean Campeau, l'ancien président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, lorsque Parizeau arrive (au ministère des Finances), c'est une autre histoire [32]. » De façon méthodique, sans précipitation, Jacques Parizeau expulse finalement la Société torontoise A.E Ames & Co. du syndicat financier. Nous sommes en janvier 1978, dorénavant, la société de Montréal, Lévesque & Beaubien prend toute la place et dirige le syndicat financier de l'État du Québec.



Dès la prise du pouvoir du Parti Québécois l'establishment économique qui déteste l'instabilité, fait pression sur le gouvernement indépendantiste en rendant plus difficile le financement. À Toronto et New York les marchés financiers boudent les titres d'Hydro-Québec et du gouvernement du Québec, que certains surnomment les Cubains du Nord. Jacques Parizeau entreprend sa première tournée de financement à l'étranger en janvier 1977. À la grande surprise de certains membres de son cabinet politique qui l'accompagne, le ministre des Finances arrive flanqué de ses parents qui ont tenu à souligner l'importance que revêt à leurs yeux cette démarche. La présence en particulier de son père prend la forme d'un hommage qu'il rend à son fils.

Stratège, Jacques Parizeau va cueillir des millions loin de l'épicentre du séisme, c'est-à-dire, à bonne distance des investisseurs canadiens et américains, qui ne désirent pas pour l'instant prêter au Québec des sommes d'argent à bon compte. Le ministre reproduit l'approche du colimaçon développée par Georges Lafond, le trésorier d'Hydro-Québec, l'un des premiers élèves du professeur Parizeau à l'École des HEC. Cette approche consiste à aller amasser des millions dans les circuits financiers éloignés des États-Unis pour ensuite revenir, les coffres pleins, à New-York, afin de bien démontrer la solvabilité et l'excellente valeur des titres du Québec. Jacques Parizeau se met donc au travail. Son avion atterrit à Dusseldorf, puis à Francfort en Allemagne. Il cueillera les sommes nécessaires ensuite en Suisse, en Angleterre et se rendra jusqu'au Japon. Le prospecteur peut revenir sur les lieux du séisme. La terre ne tremble plus à Manhattan. Les seules vibrations que l'on perçoit sont celles causées par les lourdes portes blindées des coffres-forts des institutions financières qui se déverrouillent enfin pour le Québec.

Mais afin de libérer la nation du financement étranger, rien de mieux que de produire de la richesse chez soi. Le 27 mars 1979, Jacques Parizeau lance le Régime d'épargne-actions. L'idée est simple, mais il fallait y penser et surtout la mettre en application. Dorénavant l'achat d'actions d'entreprises dont le siège social est situé au Québec sera déductible d'impôts à certaines conditions. L'économiste renverse ainsi une tradition francophone s'expliquant par la pauvreté d'une autre époque : les Québécois n'achetaient que très peu d'actions d'entreprises et se trouvaient donc à sous-financer les entrepreneurs québécois. « Le RÉA a été à l'origine de la plus forte croissance dans le nombre d'actionnaires publics



au pays [33]. » Et pour les plus riches, affirme le ministre des Finances il y a moyen « d'abaisser substantiellement leurs impôts : c'est d'investir dans le Québec, plutôt qu'à Nassau, en Floride ou en Alberta [34]. » Cette mesure s'attaque de façon originale à la sous-capitalisation des entreprises du Québec. Pour Mathew Frazer, l'auteur du livre *Québec Inc.*, « le RÉA a été l'un des principaux moteurs de l'explosion actuelle des affaires au Québec » faisant tripler le nombre de nouvelles inscriptions de compagnies publiques à la Bourse de Montréal.

Le président de la Société Cascades Inc., Bernard Lemaire, affirme en 2001 : « J'ai fait ma part comme Québécois, mais c'est le RÉA qui nous a lancés. Sans ce régime, je ne suis pas certain que l'on aurait connu une telle progression. Deux ans après la première émission d'actions en novembre 1982, Cascades décuple pratiquement son chiffre d'affaires et réalise des ventes de deux cents millions de dollars. En 2016, avec 90 usines, onze milles employés et des ventes de quatre milliards de dollars, la multinationale est devenue l'un des fleurons de l'entrepreneurship québécois issu des années quatre-vingt. Elle fait partie de cette garde montante dont Jacques Parizeau a contribué à former. Parmi ces fleurons, on compte Canam Manac, le Groupe SNC, National Pageette, la Société de gestion Unigesco, Quebecor, Bombardier et bien d'autres. De 1979, année où le RÉA est lancé, jusqu'en 1984, les Québécois investissant dans le RÉA passe de quinze mille à cent cinq mille. La valeur des placements se chiffrera à deux milliards de dollars.

Comme ministre responsable de la Caisse de dépôt et placement, Jacques Parizeau nomme en 1980 Jean Campeau comme grand timonier de cette institution qu'il a contribué à créer. C'est l'époque des grandes opérations. Ce sera d'abord l'achat de Gaz Métropolitain, qui passe en des mains québécoises. La Caisse achète trente pour cent des actions, puis c'est la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) qui prend le contrôle de vingt-six pour cent des actions de Gaz Métropolitain. Dans l'esprit de Jacques Parizeau, la Caisse doit assumer un leadership et permettre à l'État québécois de mener avec ses différentes sociétés d'État des actions concertées et structurantes pour favoriser l'économie du Québec et enrichir les Québécois. Puis la Caisse fait une alliance avec les frères Bronfman et prend le contrôle effectif de Noranda. Ce sera ensuite au tour de la papetière Domtar. La Caisse et la SGF en viennent à détenir quarante-deux pour cent des actions de cette entreprise. La



conséquence directe de cette opération est que Domptar choisi Windsor au Québec pour bâtir sa nouvelle usine. Elle emploie à son ouverture près de mille employés.

### **La croissance de la Caisse a bousculé le vieil establishment canadien**

La croissance et l'influence de la Caisse est telle qu'à Ottawa on s'inquiète. Le Sénat prépare même une loi pour contrer la Caisse. On veut l'empêcher d'exercer son pouvoir devenu trop impérial aux yeux de l'establishment canadien-anglais. C'est la volonté de la direction de la Caisse de pouvoir détenir une part non négligeable des actions du Canadien Pacifique (CP) qui ameutent l'élite économique canadienne. Le 2 novembre 1982, le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau dépose un projet de loi au Sénat. La loi sur la limitation de la propriété des actions de sociétés, appelée S-31, vise spécifiquement la Caisse sans toutefois la nommer. S-31 interdit à toute société d'État de détenir plus de dix pour cent du capital-actions d'une entreprise impliquée dans le transport inter-provincial. Le président du conseil d'administration du CP est alors dirigé par Ian Sinclair, le beau-père de Pierre Elliott Trudeau. La Caisse possède alors 9,97 pour cent d'actions du CP. La Presse canadienne décrit le projet S-31 comme « une machination de la bourgeoisie d'affaires anglophone pour protéger les chasses gardées contre les investisseurs francophones [35]. » Serge Saucier, alors président de la Chambre de commerce de Montréal, se soulève contre cette acte de censure économique initié par le gouvernement fédéral. Il se porte vigoureusement à la défense de la Caisse de dépôt et placement du Québec et réunit en quelques heures vingt et un présidents d'entreprises québécoises qui demandent le retrait immédiat du projet de loi fédéral. « Je vois venir la fronde du vieil establishment anglais, raconte Serge Saucier. C'est outrancier. Pour nous (les gens d'affaires), c'était un coup de point dans la face. La Caisse est maudite importante, elle est utile et cela déplaît au reste du pays [36]. Le projet de loi est retiré. La Caisse a gagné, mais n'augmentera pas ses parts dans le CP.

Jacques Parizeau a dû piloter dans la tempête. À la fin de l'année 1981, les taux d'intérêt s'emballent. Le chômage au Canada augmente de vingt pour cent entre août et décembre. La récession de 1982 va ébranler l'économie québécoise. Le ministre des Finances devra négocier ferme avec la fonction publique. Il collabore aussi avec la plus importante centrale syndicale du Québec, la FTQ, en lançant le programme Corvée-habitation qui



stimule la construction domiciliaire en subventionnant une partie du taux hypothécaire. Les institutions financières québécoises acceptent d'abaisser leurs taux hypothécaires d'un demi pour cent, tandis que les travailleurs et les constructeurs versent douze cents et demi de l'heure travaillée dans le fonds Corvée-habitation. Le gouvernement comble la différence de façon à ce que le taux hypothécaire soit diminué. Louis Laberge, président de la FTQ, propose l'année suivante la création d'un fonds des travailleurs. Le 23 juin 1983, la loi 192 vient sanctionner la mise sur pied du Fonds de solidarité de la FTQ. Jacques Parizeau annonce que toute la population du Québec pourra contribuer à ce fonds et profiter d'un crédit d'impôts de trente-cinq pour cent. Trente ans plus tard, le 15 mai 2014, alors que le Fonds de solidarité est ébranlé par des soupçons de corruption, c'est le frère de Jacques Parizeau, Robert qui stabilisera l'institution en devenant le premier président indépendant du fonds des travailleurs.

Le 20 mai 1980, le projet des souverainistes est rejeté par la population québécoise. Le référendum qui porte sur la souveraineté-association ne récolte que quarante pour cent de voix favorables. S'inspirant de la démarche proposée par Claude Morin, son ministre des affaires intergouvernementales canadiennes, René Lévesque est prêt à se lancer dans des discussions avec le reste du Canada. Jacques Parizeau ne croit pas que ce soit une bonne idée. Aller à découvert négocier avec les Canadiens si rapidement après la défaite référendaire est mal avisé. « Depuis six ans, dit-il au caucus spécial des députés du 23 mai 1980, nous avons suivi une stratégie tendant davantage à l'accession au pouvoir qu'à la souveraineté-association en promettant la tenue d'un référendum. Après les reculs successifs de 1973 à 1976 et 1980, (je) souhaite qu'on évite le danger de descendre encore d'un cran et de vouloir négocier le renouvellement du fédéralisme [37]. » René Lévesque fait confiance à Claude Morin. Malgré les réticences de Jacques Parizeau et de plusieurs autres membres de son parti, il entame des négociations avec les provinces anglophones afin de s'opposer au rapatriement unilatéral de la constitution et au projet de Charte des droits et libertés de Pierre Elliott Trudeau qui affaiblirait le pouvoir des provinces. Lors des élections générales du 13 avril 1981, le Parti Québécois remporte une solide victoire. Le front commun des provinces composé de huit provinces canadiennes à l'exception de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick se prépare à de rudes négociations constitutionnelles.



Jacques Parizeau continue de se plier à cette stratégie, ayant développé pour René Lévesque, depuis les années soixante, dans les tranchées de la Révolution tranquille et lors des premiers combats pour la naissance du Parti Québécois, une loyauté imparable.

C'est à Ottawa, dans la nuit du 4 au 5 novembre 1981, que les discussions constitutionnelles prennent un tournant inattendu et théâtral. Il ne reste qu'une séance de travail et la rencontre semble se diriger vers un autre échec. La délégation du Québec quitte les lieux à Ottawa le 4 novembre au soir et se dirige dans un hôtel de Hull, au Québec. Dans la nuit, les premiers ministres du reste du Canada, animés par le ministre fédéral de la Justice, Jean Chrétien, se rencontrent en secret et confectionnent dans le dos du Québec, une entente constitutionnelle ignorant les demandes du front commun. Le lendemain matin, René Lévesque apprend que les sept provinces ont fait alliance contre lui et l'on trahit. Pierre Elliott Trudeau triomphe. Il aura sa Charte des droits, mais avec une clause de retrait sans compensation financière. En 1982, en présence de la reine d'Angleterre, la nouvelle constitution canadienne entre en fonction. Toutes les provinces canadiennes ont signé, à l'exception du Québec. Claude Ryan, alors chef du Parti libéral du Québec, va dénoncer cette entente nocturne qu'il considère défavorable aux intérêts du Québec. Depuis, aucun premier ministre du Québec n'a osé signer cette constitution négocié en secret, en pleine nuit.

Quelques années plus tard, le Parti conservateur de Brian Mulroney pousse les libéraux fédéraux à la porte. Le nouveau premier ministre s'est engagé pendant la campagne à ramener le Québec dans le giron constitutionnel canadien. Le Québec le fera dans l'honneur et l'enthousiasme, promet-il. René Lévesque se met à rêver d'un beau risque à prendre avec ce nouveau gouvernement afin que le Québec puisse reprendre la place qui lui convient dans ce pays. Pour Jacques Parizeau, ce croisé de l'indépendance, s'en est trop. Le 22 novembre 1984, il démissionne et met fin à une longue et solide relation politique avec son chef, René Lévesque. Dans sa lettre de démission qu'il lui est adressée, il exprime son regret de voir leurs voies se séparer. Pour lui, « l'espoir tenace de la dernière chance » à accorder au gouvernement fédéral, même dirigé par Brian Mulroney, est une « voie stérile et humiliante ». Il n'est pas seul à abandonner René Lévesque. Sept ministres et trois



députés péquistes quittent le navire péquiste, affaiblissant d'autant le gouvernement du Québec.

Jacques Parizeau se retire un moment dans ses terres, attendant de revenir en force afin de réaliser ce pourquoi il s'est engagé en politique. Le 1<sup>er</sup> novembre 1987, René Lévesque meurt d'une crise cardiaque. Jacques Parizeau est dévasté. Il se rend dans les corridors de l'hôpital, souhaitant se rapprocher du corps de celui qu'il a admiré et servi. Pierre-Marc Johnson, qui a succédé à René Lévesque en 1985, ne survit politiquement que dix jours au décès du père fondateur du Parti Québécois. Il démissionne. Rapidement, Jacques Parizeau se révèle être le digne successeur de René Lévesque. Dans une course à la direction du Parti Québécois où il est le seul en lice, l'économiste prend la direction du parti de René Lévesque le 18 mars 1988.

### **Toujours les yeux fixés sur un seul objectif : l'indépendance**

L'année précédente, les fédéralistes se sont entendus pour faire une place au Québec. L'entente signée sur les bords du Lac Meech, sous le parrainage de Brian Mulroney, le 30 avril 1987, est un engagement pris par toutes les provinces canadiennes de reconnaître le Québec comme une société distincte que l'on doit respecter. Robert Bourassa, qui est alors le premier ministre du Québec a participé à cette opération de réconciliation nationale. Il a défini les cinq conditions minimales permettant au Québec de retrouver sa dignité nationale et d'adhérer à la constitution du Canada. Tous les signataires se donnent trois ans pour faire entériner par leur parlement respectif cette entente. Cette harmonie constitue une menace pour les indépendantistes. Et si le Canada faisait enfin une place au Québec ? Jacques Parizeau n'y croit pas. À son entourage qui s'inquiète, il dit : « Écoutez, ayez foi dans le Canada. Il faut toujours faire confiance au système. Il ne peut pas permettre d'en arriver à un consensus avec le Québec [38]. » L'indépendantiste a vu juste. Le 22 juin 1990, l'entente du Lac Meech devient caduque. Les premiers ministres du Manitoba et de Terre-Neuve n'ont pas fait entériner l'entente. Le Canada rejette encore une fois le Québec et plusieurs partenaires ne respectent pas leur signature.

L'accord du Lac Meech devient une bombe à fragments politiques. Dans les mois qui précèdent l'échec, déjà le climat politique a dégénéré. La ferveur nationaliste monte. En





mars 1990, des sondages donnent cinquante-huit pour cent d'appuis à la souveraineté. Pour corriger cette vilaine impression que le Canada anglais repousse à nouveau le Québec, Brian Mulroney tente de proposer une nouvelle entente, un Meech moins. Robert Bourassa, fédéraliste à tout prix, participe à cette opération de sauvetage. Le 26 octobre 1992, un référendum se tient à la grandeur du Canada afin d'approuver l'entente de Charlottetown, une version édulcorée de l'entente du Lac Meech. Le résultat cristallise les dissensions politiques entre le Canada anglais et le Québec. Jugeant que cette proposition offre moins que les cinq conditions minimales de Meech, les Québécois rejettent à cinquante-sept pour cent cette offre de renouvellement de la fédération canadienne. Dans le reste du Canada, on repousse aussi cette entente dans les mêmes proportions, mais parce qu'on considère qu'elle en donne trop au Québec. Nous sommes à deux ans d'une élection au Québec. Jacques Parizeau, comme un chef de troupe, prépare son grand jeu. Il bénéficie d'un contexte politique très favorable. Les nationalistes sont mobilisés. Un deuxième parti indépendantiste est né et agit sur la scène fédérale avec le Bloc québécois dirigé par le charismatique Lucien Bouchard, un ancien ministre du gouvernement de Brian Mulroney. Aux élections fédérales de 1993, le Bloc remporte quarante-neuf pour cent des suffrages au Québec et devient l'opposition officielle du parlement... canadien.

Depuis 1990, Jacques Parizeau prépare les plans du pays. Cette année-là, il forme un comité secret dont la mission est d'expliquer à la communauté internationale que le Québec sera bientôt souverain. Un an avant l'élection de 1994, il demande à Louis Bernard, l'ancien secrétaire général du gouvernement de René Lévesque, de mettre sur pied un comité d'actions rapides qui permettra, une fois la victoire électorale consommée, de déclencher rapidement un référendum. Quelques mois avant la campagne électorale, il a entre les mains un avant-projet de loi sur la souveraineté dans le cadre d'un référendum envisageable en juin 1995. Il s'assure également d'avoir un rapport complet sur l'état de la haute fonction publique. Ce document inclut les sociétés d'État.

Le Parti Québécois prend le pouvoir le 12 septembre 1994 avec seulement 15 000 voix de plus que le Parti libéral. Cette courte victoire inquiète plusieurs souverainistes. Jacques Parizeau, quant à lui, suit son plan : il y aura un référendum dans la première année de son mandat. À chaque mercredi, après la rencontre du conseil des ministres, se tient la réunion



du comité de stratégie référendaire. Il tient une vaste consultation publique avant la tenu du référendum : les commissions sur l'avenir du Québec sillonneront toutes les régions du Québec afin d'entendre ce que les Québécois ont à dire sur le projet de pays.

Lucien Bouchard hésite à appuyer Jacques Parizeau qui est déterminé à déclencher un référendum rapidement. Les deux hommes s'entendent finalement au printemps 1995. La question comportera une éventuelle offre de partenariat politique et économique avec le reste du Canada. Après un OUI à la souveraineté, cette négociation durera au maximum un an. S'il n'y a pas d'entente avec le Canada, l'Assemblée nationale proclamera l'indépendance du Québec. Mario Dumont, le chef de l'Action démocratique du Québec, le seul élu de sa formation, accepte de s'unir à Lucien Bouchard et à Jacques Parizeau en prévision du référendum qui se tiendra le 30 octobre 1995. Ces trois chefs représenteront le « camp du changement » lors de la campagne référendaire.

Le haut niveau de préparation de Jacques Parizeau en prévision du référendum démontre bien le professionnalisme du professeur en économie. Une semaine avant le référendum, Jean Campeau, devenu le ministre des Finances de Jacques Parizeau, lui remet un document d'une quarantaine de pages intitulé *Plan d'action. Financement et marché financier*. Le rapport conclut que le ministère des Finances du Québec, Hydro-Québec et la Caisse de dépôt et placement, ont besoin de 17 milliards de dollars de liquidités pour affronter une éventuelle tempête financière qu'une victoire du OUI pourrait déclencher. Ce montant est déjà amassé. Ces liquidités permettront au triangle financier de l'État du Québec de soutenir la valeur des obligations du Québec pendant un an si nécessaire. Jacques Parizeau est satisfait. Les trois institutions financières privées du Québec : la Caisse centrale du Mouvement Desjardins, la Banque Laurentienne et la Banque Nationale ont aussi augmenté leurs liquidités qui s'élèvent à 20 milliards de dollars.

Tout le dossier technique pouvant servir aux futures négociations avec le Canada est circonscrit dans deux documents de 700 pages. C'est le Secrétariat temporaire pour l'examen des relations économiques après la souveraineté (STERÉS) mis sur pied en mai par le Secrétaire général du gouvernement, Louis Bernard, qui a élaboré tout ce contenu.



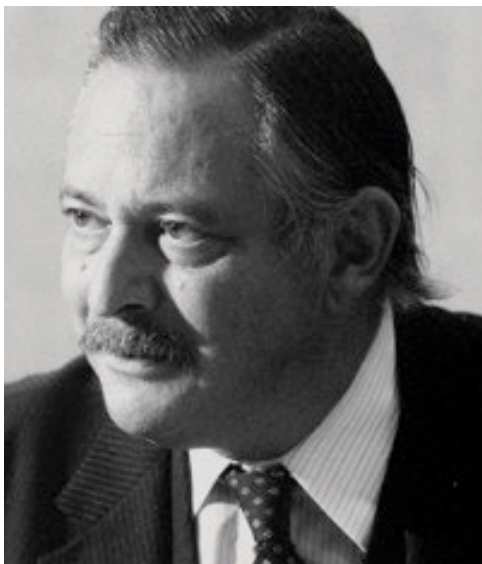
Une autre opération a été menée auprès des pays de la francophonie afin de s'assurer du maximum d'appuis au lendemain du OUI. La France a déjà rédigé en étroite collaboration avec le bureau du premier ministre Parizeau, la déclaration d'appui que le président français prononcera au lendemain d'une victoire des souverainistes.

### **En 1995, le chef de troupe était prêt avec les plans du pays entre les mains**

Il suffit d'un homme pour changer le cours de l'histoire et Jacques Parizeau est cet homme. Cette analyse est partagée par Jean-François Lisée, alors conseiller du premier ministre : « Sur la souveraineté, Jacques Parizeau a joué un rôle déterminant. Sans lui, il se serait passé autre chose et, fort probablement, il ne se serait rien passé. Compte tenu de l'état de l'opinion publique, au moment de l'élection, sur la question de la souveraineté, il fallait faire preuve de volontarisme. C'est lui qui a fixé l'échéance : un référendum en 1995, sans se commettre sur le printemps. Il (nous) oblige tous à agir. Il met tout un processus en branle. Il surveille chaque étape et pousse la roue : étude, commissions, nominations, politique étrangère, projet de loi, Conseil de la souveraineté, mobilisation des partenaires, préparation de la négociation post-oui, préparation de l'opération financière post-oui. Il est extrêmement actif. Si on le retire du jeu, il n'y a plus de jeu [39]. »

Pendant la campagne référendaire, ce premier ministre pose un geste qui révèle jusqu'à quel point il se bat pour des idées et non pour lui-même. Alors que des sondages internes révèlent que les Québécois accordent une immense confiance à Lucien Bouchard, Jacques Parizeau annonce le 7 octobre 1995 que Lucien Bouchard sera le négociateur en chef lors des futures négociations avec le Canada au lendemain d'un OUI. L'effet ne se fait pas attendre. Les sondages mesurent une remontée du OUI qui trainait de l'arrière depuis des semaines. Pour le reste de la campagne, Lucien Bouchard prend le devant de la scène. En laissant Lucien Bouchard passer devant lui en pleine campagne référendaire, Jacques Parizeau pose un geste inédit dans l'histoire politique du Canada et du Québec. Jamais un premier ministre ou un chef de parti n'a été capable d'une telle magnanimité.

Le 30 novembre au soir, les premiers résultats donnent le OUI gagnant, mais la trop faible majorité du OUI dans la région de Québec et la concentration du vote opposé à la souveraineté dans les comtés anglophones de l'Ouest de Montréal resserrent les résultats.



Jacques Parizeau. BAnQ Vieux-Montréal, fonds Antoine Desilets.

Le NON gagne finalement avec 50,6% du vote. Les partisans du NON l'emporte par seulement 54 288 votes. Il s'en est fallu de peu.

Jacques Parizeau est défait. Il est abattu et furieux. Ce sont trente années d'une longue marche qui se termine au pied d'une muraille infranchissable. C'est la fin d'un parcours, la carrière brillante d'un homme dévoué et confiant face à l'adversité qui a finalement été vaincu. De par sa philosophie de vie, Jacques Parizeau triomphe quand il gagne et est en colère quand il perd. Cela ne changera pas

en cette soir de défaite référendaire. Son entourage lui suggère un discours positif démontrant que la victoire n'est pas bien loin malgré tout. Jacques Parizeau refuse : « Il y a des gens pour qui la politique a tellement d'intérêt que, une victoire ou une défaite, ils gèrent ça avec la même énergie, mais pas nécessairement avec le même enthousiasme. Moi, ça ne m'intéresse pas. Je déteste la politique, la seule raison pour laquelle j'en ai faite, c'est pour changer clairement les choses [40]. »

Jean-François Lisée a préparé un discours non défaitiste qui insiste sur le maintien de l'objectif toujours réalisable. Cette nuit est celle où « tous les espoirs sont permis », peut-on lire. Jacques Parizeau n'est pas dans cet état d'esprit. La défaite pour un croisé signifie la disgrâce. L'échec lui semble impossible à camoufler. Jacques Parizeau fera ce qu'il a toujours fait : il dira ce qu'il pense et ce qu'il ressent. Sur scène, sans texte sous les yeux, il s'exprime librement et avec son cœur. « On a été battus, au fond, par quoi ? Par l'argent et des votes ethniques, essentiellement. » Des années plus tard, les travaux de la commission Gomery faisant la lumière sur le scandale fédéral des commandites, va révéler qu'effectivement, beaucoup d'argent furent dépensés par le gouvernement du Canada afin de favoriser l'option du NON et cela en contravention des lois québécoises. Quant à ces propos sur « des votes ethniques », ils lui colleront à la peau et seront utilisés par ses adversaires pour discréditer son option et son œuvre.



À titre de premier ministre, Jacques Parizeau sera demeuré au pouvoir pendant moins de 500 jours. Malgré ce bref mandat, c'est un chef d'État qui passera à l'histoire. « Ce fut le seul premier ministre indépendantiste que l'on a eu depuis 1976 [41] » rappelait l'ancien chef syndical de la CSN, Marcel Pepin. Dans les annales de l'histoire, on reconnaîtra à Jacques Parizeau d'avoir mené les Québécois à un pas de la souveraineté. Et si, dans l'avenir, il advenait qu'il n'y ait plus jamais de référendum sur cette question, son rôle historique prendrait bien évidemment un relief considérable.

### **Se battre sans relâche pour la liberté**

Craint de ses adversaires, mais respecté par tous, Jacques Parizeau ne se limitait pas à dénoncer les injustices, il élaborait des façons de les combattre et de les éliminer en dessinant les plans de nouvelles institutions capables de redonner le pouvoir à l'ensemble plutôt que de le laisser entre les mains de quelques uns.

Il savait que le désintéressement déresponsabilise et que l'indifférence peut mener à la déconstruction de soi. Il a toujours donné l'exemple, incarnant cet imparable rempart devant le fatalisme. Ses agissements rappellent que la liberté ne s'offre pas à nous sans effort. Et quand on croit la posséder, il faut se battre sans relâche pour la garder près de soi sinon cette liberté nous quittera. Il fut ce croisé infatigable, ce rigoureux stratège à la pensée limpide. Sa poursuite vers un objectif difficilement atteignable n'a jamais cessé. D'une grande noblesse, il souhaitait la liberté pour d'autres que lui-même et il n'en démordait pas.



## En savoir plus

### Sur Jacques Parizeau

- ▶ Victor-Lévy Beaulieu, *Monsieur Parizeau. La plus haute autorité. Recueillement*, Paroisse Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, 2015, 139 p.
- ▶ Pierre Dubuc et Gabriel Ste-Marie, *Compte-rendu de quatre allocutions économiques de Jacques Parizeau*, Montréal, L'aut' journal, 2010, 27 p.
- ▶ Pierre Lacombe, *Jacques Parizeau*, Montréal, CinéFête, 2005, 2 x 47 min.
- ▶ Francine Pelletier, *Monsieur*, Montréal, Macumba International, 2004, 52 min.
- ▶ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2001-2004, 3 tomes. — tome 1. Le croisé (1930-1970), 2001, 623 p. ; tome 2. Le baron (1970-1985), 2002, 535 p. ; tome 3. Le régent (1985-1995), 2004, 603 p.
- ▶ Laurence Richard, *Jacques Parizeau, un bâtisseur*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1992, 249 p.

### De Jacques Parizeau

- ▶ *La souveraineté du Québec. Hier, aujourd'hui et demain*, Montréal, Michel Brûlé, 2009, 254 p.
- ▶ *Lettre ouverte aux juges de la Cour suprême*, Montréal, VLB éditeur, 1998, 30 p.
- ▶ *Le Québec et la mondialisation. Une bouteille à la mer ?*, Montréal, VLB éditeur, 1998, 45 p.
- ▶ *Pour un Québec souverain*, Montréal, VLB éditeur, 1997, 351 p.

## Notes

- [1] Cité par par Gilbert Choquette en octobre 1997.
- [2] Propos de Germaine Parizeau cités par Gérard Parizeau dans [Joies et deuils d'une famille bourgeoise 1867-1961](#), Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1973, p. 130.
- [3] Entrevue avec Jacques Parizeau, le 29 juillet 1997.
- [4] Entrevue avec Jacques Parizeau, le 29 juillet 1997.
- [5] Cité par Gérard Parizeau, *Joies et deuils d'une famille bourgeoise...*, op. cit., p. 291.
- [6] *Idem.*, p. 341.
- [7] Propos tenus par Jacques Parizeau lors de la série radiophonique de Radio-Canada « La révolution tranquille », animée par Pierre de Bellefeuille et Jean-Pierre Bergeron, épisode 9, diffusé le 14 août 1971.
- [8] Lettre de Esdras Minville, datée du 23 mai 1950.
- [9] Entrevue avec Raymond Morcel, le 18 juillet 1997.
- [10] Entrevue avec Jacques Parizeau, le 29 juillet 1997.
- [11] Lettre de Jacques Parizeau à ses parents depuis Paris, le 13 juin 1953.



- [12] Lettre de François Albert-Angers, le 30 octobre 1953. Archives des HÉC.
- [13] Entrevue avec Jacques Parizeau, le 6 octobre 1997.
- [14] Entrevue avec Jacques Parizeau, le 1<sup>er</sup> décembre 1997.
- [15] Extrait du mémoire du groupe de financement du Conseil d'orientation économique du Québec, dirigé par Jacques Parizeau, le 8 août 1963.
- [16] Extrait du discours de Jean Lesage, le 9 juin 1965
- [17] Jacques Parizeau, tiré de sa chronique : « Parizeau en liberté », dans *Québec-Presse*, le 15 avril 1973
- [18] Tiré d'un texte de Jacques Parizeau publié dans la revue *Macleam*, octobre 1973.
- [19] Entrevue avec Jacques Parizeau, le 27 mars 2000.
- [20] Tiré d'un texte de Jacques Parizeau publié dans la revue *Macleam*, octobre 1973.
- [21] Extraits du discours de Banff, le 16 octobre 1967.
- [22] Entrevue avec Jacques Parizeau, le 13 janvier 2000.
- [23] Entrevue avec Claude Préfontaine, le 17 octobre 2000.
- [24] Entrevue avec Wanda de Roussan, le 20 janvier 2000.
- [25] Entrevue avec Jacques Parizeau, le 14 juin 2000.
- [26] Entrevue avec Jacques Parizeau, le 26 octobre 1999.
- [27] Maître Jean-François Duchaine, *Rapport sur les événements d'octobre 1970*, gouvernement du Québec, ministère de la Justice, 1981, p. 213.
- [28] *Idem.*, p. 218.
- [29] Entrevue avec Jacques Parizeau, le 16 août 1999.
- [30] Jean Éthier-Blais, « Les carnets de Jean Éthier-Blais », *Le Devoir*, le 7 avril 1979.
- [31] Extrait de l'allocution de Jacques Parizeau devant la Chambre de commerce de Montréal, le 25 octobre 1977.
- [32] Entrevue avec Jean Campeau, le 15 mai 2000.
- [33] Mathew Fraser, *Québec Inc. Les Québécois prennent d'assaut le monde des affaires*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1987, p. 112.
- [34] Extrait du discours du budget, le 27 mars 1979, p. 34
- [35] Pierre Tourangeau pour la Presse canadienne, *Le Soleil*, le 23 novembre 1982.
- [36] Entrevue avec Serge Saucier, le 17 juillet 2001.
- [37] Extrait du procès-verbal du caucus spécial des députés du Parti Québécois, séance du 23 mai 1980. Archives de Jacques Désautels, secrétaire du caucus.
- [38] Propos rapportés par Hubert Thibault et Pierre Boileau.



[39] Courriel de Jean-François Lisée adressé au biographe, daté du 5 septembre 2002.

[40] Entrevue avec Jacques Parizeau, le 28 novembre 2003.

[41] Entrevue avec Marcel Pepin, le 24 août 1998.